

DATE CONVOCATION ET AFFICHAGE : Jeudi 01 Juin 2023

DATE DE PUBLICATION : Lundi 12 Juin 2023

Le neuf juin deux mil vingt-trois, à dix-neuf heures à la Mairie-Salle du Conseil, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mr LARGILLIÈRE Francis, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS : En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 13

ETAIENT PRESENTS :

Mmes MEGNIEN Marie-France, LOISON-LARGILLIERE Sylvie,
Mrs LARGILLIERE Francis, CROSNIER Philippe, VERRIELE Pascal, MIGATA Bernard, MASNADA
Bernard, AURICH-DANNA Serge, Mr ODE Sylvère, Mme ASSELIN Valérie

ETAIENT ABSENTS AVEC POUVOIR :

Mme LEMBERTON Nadine pouvoir à Mme LOISON-LARGILLIERE Sylvie,
Mme BUC Isabel pouvoir à Mme MEGNIEN Marie-France,
Mr ROUQUETTE Jean-Michel, pouvoir à Mr MIGATA Bernard,

ETAIENT ABSENTS :

Mme LAQLACH Widiane, Mme URION-NOËL Hélène

SECRÉTAIRE DE SEANCE : VERRIELE Pascal

Le Conseil Municipal :

APPROUVE à l'unanimité des membres présents et représentés le compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 14 avril 2023.

Rajout à l'ordre du jour : Travaux voirie « Aménagement de sécurité et mise aux normes PMR des 2 arrêts de bus-Hameau de Challeau »,

DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL EN VUE DE CONSTITUER LE COLLEGE ELECTORAL SENATORIAL :

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur LARGILLIERE Francis, Maire,

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire Monsieur VERRIELE Pascal

Le Maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R.131 à R.148 du code électoral, le bureau électoral est présidé du Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin à savoir : Mr CROSNIER Philippe, Mme LOISON-LARGILLIERE Sylvie, Mme ASSELIN Valérie, Mr ODE Sylvère

Le Maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il est indiqué que conformément aux articles L.283 à L.293 du code électoral, le conseil municipal doit élire trois délégués et trois suppléants.

Proclamation de l'élection des délégués : Mrs MIGATA Bernard, VERRIELE Pascal, LARGILLIERE Francis

Proclamation de l'élection des suppléants : Mmes LOISON-LARGILLIERE Sylvie, MEGNIEN Marie-France, Mr ODE Sylvère

**TRAVAUX VOIRIE : AMENAGEMENT DE SECURITE ET MISE AUX NORMES PMR DES 2
ARRETS DE BUS-HAMEAU DE CHALLEAU :**

Monsieur le Maire présente un avenant concernant les travaux d'aménagement de sécurité et mise aux normes PMR des 2 arrêts de bus – Hameau de Challeau pour un montant de 6 042.06 € HT soit 7 250.47 € TTC.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 au marché de l'entreprise TP GOULARD,
- **AUTORISE ET CHARGE** le Maire à signer toutes les formalités.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 heures 29.

